Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 4 (1892)

Heft: 3

Artikel: La place du Molard, à Genève, éclairée de nuit en vue de la

photographie instantanée

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-523793

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La place du Molard, à Genève, éclairée de nuit en vue de la photographie instantanée.

A l'une des dernières séances de la Société genevoise des jeunes amateurs photographes, il avait été posé, pour être mise à l'étude, la question suivante :

Quelle serait la quantité de magnésium et de chlorate de potassium employés en parties égales qu'il faudrait brûler en vue de produire un foyer lumineux assez intense pour que la place du Molard pût être photographiée de nuit?

Cette question n'a pu être résolue d'une manière tout à fait précise, car elle comporte des éléments variés qu'il fallait tout d'abord délimiter : surface de la place du Molard, nature des écrans qui l'entourent, position du foyer, luminosité de l'objectif employé. Nous allons essayer d'éclairer cette question qui ne manque pas, après tout, d'un certain intérêt.

La place du Molard forme le point presque central de l'ancienne Genève. Elle est de forme oblongue, limitée au nord par une tour carrée et une large baie qui conduit à la place du Port, à l'est et à l'ouest par des maisons généralement claires, de trois et quatre étages, et au sud par la rue du Marché que vient border en cet endroit une maison fort élevée, au premier étage de laquelle sont intallés les bureaux de la *Revue* et du *Comptoir de photographie*. De cette maison, jusqu'à la tour, on compte cent vingt-cinq mètres, tandis que la place n'en mesure en largeur pas plus de trente. La place est pavée en pierres plates, sauf la partie centrale qui est asphaltée.

La hauteur moyenne des maisons et de la tour qui bordent la place à l'est, à l'ouest et au nord étant d'environ vingt-cinq mètres, nous devrons placer le foyer lumineux à une hauteur moitié moindre, soit au second étage de la maison où se trouve la *Revue*. Pour que cette maison forme un écran convenable, le foyer en question devrait être placé à trois mêtres au moins de la muraille. La photographie serait prise depuis l'une des fenêtres des bureaux de la *Revue* en ayant soin d'abriter l'objectif par un écran supérieur suffisamment allongé pour éviter toute chance de voile venant du foyer lumineux. L'objectif employé serait un anastigmate de Zeiss, de la série 1:7,2, d'un foyer de 315 mill., diaphragmé '/₁₂. La plaque employée serait du format 18 × 24 c. d'une marque ultrasensible.

Ainsi délimitée, la question peut recevoir une solution et un poids de magnésium peut être indiqué, poids que nous nous garderons bien, du reste, de considérer comme absolument exact.

Entre le foyer de lumière et l'extrémité de la tour du Molard, il y a tout au plus 125 mètres.

En plein champ, dans un endroit où l'on n'aurait d'autre écran que l'herbe sombre, un gramme formé de poids égaux de chlorate de potassium et de magnésium en poudre doit, par sa combustion, éclairer suffisamment pour la photographie instantanée, un objet placé à un mètre, si cet objet n'est pas coloré en rouge, en vert ou en jaune.

La place du Molard est de teinte grise et l'écran qui la limite, au sud, serait d'un pouvoir réfléchissant considérable. Aussi, se trouve-t-on, en somme, dans des conditions de réflexion satisfaisantes. Si à un mètre de distance il nous faut un gramme de mélange éclairant, à 128 mètres combien devrons-nous en employer? L'intensité de la lumière diminuant avec le carré de la distance, à 2 mètres nous devrons prendre 4 grammes, à 3 mètres 9 grammes, à 4 mètres 16 grammes, et à 128 mètres 15 kilog., 625! Une pareille masse, déflagrant en moins d'une seconde, donne-

rait un foyer lumineux considérable, mais serait accompagnée d'une assez forte explosion et d'un déplacement d'air assez violent pour briser les vitres de la maison près de laquelle aurait lieu la déflagration. Aussi ne tenterons-nous pas l'expérience qui, dans tel cas donné, pourrait cependant rendre des services.

D.

Les téléobjectifs du D' A. Miethe.

Ces objectifs, dont nous avons expliqué sommairement la construction dans un de nos derniers numéros seront probablement prêts à être livrés au public au mois de mai.

Voici les principales données de cette construction :

No	Foyer	Ouverture	Grossissement	Long. de l'obj.	Construction	Prix approx.
	c/m	m/m	350	c/m		Fr.
1	12	30	3,5 où 4,5 fois	9	2 lent. conc. 2 » conv.	60 à 70
2	18	40	4,5 fois	12 à 1 3	3 » conc. 3 » conv.	100 à 120
2	24	60	2 ,5 ou 3 ,5 ou 4 ,5 fois	20	3 » conc. 3 » conv.	1 20 à 1 50

Nous avons tenu à donner à nos lecteurs la reproduction d'un paysage pris avec un objectif ordinaire, et une portion de ce paysage agrandi par le moyen d'un téléobjectif du D^r A. Miethe. La vue agrandie est circonscrite dans la première image par un cadre noir placé à peu près au centre de celle-là. Ces deux vues sont extraites de la *Photogra-phisches Wochenblatt*.

On peut juger par cet exemple des services que rendront ces instruments. Dorénavant, dans toute course de montagne et même dans tout voyage où l'on peut être appelé à